



UNE CARRIÈRE À LA CGRMP

Nous	page 1
Assistant(e) à la protection de la faune	page 2
Préposé(e) à l'entretien	page 3
Gardien(ne) de territoire	page 4
Guide de chasse	page 5
Préposé(e) à l'accueil	page 6

NOUS

La Corporation de gestion des rivières Matapédia-et-Patapédia (CGRMP) gère **la Réserve faunique de Dunière** en offrant des services reliés principalement à la chasse à l'orignal.

La CGRMP gère également **la Réserve faunique des rivières Matapédia-et-Patapédia** en offrant des services reliés à la pêche au saumon.

Pour un souci de mise en valeur et de conservation, l'exploitation d'une barrière de rétention se fait au **Site des Chutes et Marais** par la CGRMP.

NOTRE MISSION/ VISION

La CGRMP vise à stimuler la création d'emplois tout en maximisant les retombées économiques découlant de l'exploitation faunique des territoires dont elle assume la gestion dans une perspective d'assurer la pérennité de la ressource. La Corporation aspire vers cette vision en préconisant les valeurs suivantes :

NOS VALEURS :

- Fournir, à des conditions raisonnables, des possibilités égales d'accès à l'utilisation récréative de la faune, pour tous ceux et celles qui le désirent.
- Assurer la conservation et l'aménagement des ressources fauniques par la recherche d'un équilibre entre la demande d'utilisation et la productivité naturelle.
- Promouvoir l'éducation et la sensibilisation de la population régionale de toutes catégories sur la valeur et le potentiel de la ressource.
- Viser de hauts niveaux de qualités humaines : le respect, la courtoisie, l'empathie, la confidentialité afin de mériter en tout temps, le respect de la clientèle et des employés.
- Encourager la formation de nos ressources humaines et le développement de leur expertise technique et technologique
- Collaborer au développement de nouveaux produits touristiques en tenant compte de la diversité des ressources.
- Collaborer à la recherche et au développement du potentiel de la ressource.
- Rechercher le partenariat avec les différents exploitants afin d'optimiser la mise en valeur.
- Solliciter et recueillir des fonds ou d'autres bien, par octroi, subvention ou tout autre manière nécessaire à la réalisation des objectifs de la corporation.

ASSISTANT(E) À LA PROTECTION DE LA FAUNE

CLASSE NOMINALE

L'assistante ou l'assistant à la protection de la faune, classe nominale, exerce, de façon principale et habituelle, les attributions suivantes :

- Patrouiller le territoire en véhicule motorisé ou en utilisant une embarcation;
- Faire respecter la réglementation;
- Vérifier les droits d'accès et les permis;
- Produire des rapports d'infraction général;
- Produire et transmettre tous les rapports relatifs à la protection de la faune aux personnes concernées.
- Promouvoir et sensibiliser la clientèle à la protection du territoire et de l'environnement;
- Récupérer les espèces animales mortes et les remettre au ministère concerné;
- Collaborer, lorsque requis, avec les agents de la protection de la faune provinciaux et fédéraux;
- Voir à l'entretien des équipements mis à leur disposition pour accomplir adéquatement leur travail;
- Compléter des rapports d'activités quotidiennement.

De plus, l'assistante ou l'assistant à la protection de la faune, classe nominale, peut se voir confier toute autre tâche connexe.

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN

CLASSE NOMINALE

La préposée ou le préposé à l'entretien exerce, de façon principale et habituelle, les attributions suivantes :

- Procéder à l'ouverture et à la fermeture des camps;
- Procéder à l'installation des barrières de rétention;
- Entretien et construire sur l'ensemble du territoire des infrastructures destinées aux opérations de la pêche sportive et de la chasse;
- Faire l'entretien général de bâtiments, d'installations sanitaires et d'installations mécaniques simples;
- Effectuer des travaux d'entretien ou de réparation mineure en tuyauterie;
- Concevoir et installer la signalisation appropriée et installer les panneaux de signalisation;
- Faire des réparations et des ajustements mineurs sur des appareils motorisés;
- Entretien, à l'aide d'un équipement adéquat, les abords des routes et des sentiers pédestres;
- Voir à la propreté des lieux;
- Effectuer les approvisionnements nécessaires en pièces pour divers appareils et équipements;
- Installer et manipuler des équipements au propane, TAG 4;
- Utiliser des produits chimiques (EPOXY) pour réparer certains équipements;
- Coordonner, lorsque requis, le travail d'une équipe d'entretien dans le cadre d'un projet particulier;
- Effectuer les tâches d'entretien ménager des sites et bâtiments;
- Initier, en collaboration avec l'École de foresterie, les stagiaires à l'environnement de travail.

De plus, la préposée ou le préposé à l'entretien peut se voir confier toute autre tâche connexe.

GARDIEN(NE) DE TERRITOIRE

CLASSE NOMINALE

- Accueillir et informer lorsque requis, la clientèle;
- Vérifier les droits d'accès de la clientèle;
- Surveiller le territoire et signaler les anomalies à l'employeur;
- Déceler les foyers d'incendie et prendre les mesures nécessaires pour la sécurité;
- Effectuer le transport des clients ou de leur véhicule lorsque requis;
- Faire l'entretien général des bâtiments et/ou des équipements;
- Voir à l'approvisionnement en bois de chauffage dans les camps;
- Faire l'entretien des équipements et s'assurer de leur bon fonctionnement;
- Faire l'enregistrement des prises, lorsque requis, à des fins statistiques.
- Entretenir, à l'aide d'un équipement adéquat, les abords des routes et des sentiers pédestres;
- Procéder à l'entreposage des bêtes récoltées à l'endroit désigné lorsque requis;

De plus, la gardienne ou le gardien de territoire peut se voir confier toutes autres tâches connexes.

GUIDE DE CHASSE et DE PÊCHE

CLASSE NOMINALE

La guide ou le guide de chasse et pêche exerce, de façon principale et habituelle, les attributions suivantes :

- Accueillir et informer la clientèle sur les conditions de chasse et de pêche;
- Accompagner les chasseurs et les pêcheurs à leur lieu de chasse ou de pêche;
- Conduire les embarcations et véhicules;
- Conseiller la clientèle sur l'utilisation de l'équipement de pêche, maniement armes à feu et leur enseigner les techniques, méthodes et règlements de la chasse et de la pêche ainsi que les mesures de sécurité à respecter;
- Mettre en place l'équipement;
- Effectuer les manœuvres nécessaires relativement à la récolte;
- Peser, mesurer et enregistrer les prises pour fins de statistiques.

De plus, la ou le guide de chasse et pêche peut se voir confier toute autre tâche connexe.

PRÉPOSÉ(E) À L'ACCUEIL

CLASSE NOMINALE

La préposée ou le préposé à l'accueil récréatif, classe nominale, exerce, de façon principale et habituelle, les attributions suivantes :

- Accueillir la clientèle et les usagers sur le site;
- Donner toute l'information et la documentation pertinentes et requises;
- Connaître, respecter et diffuser la réglementation en vigueur;
- Émettre les permis et les droits d'accès quotidiens;
- Communiquer les informations requises et pertinentes au ministère concerné, à la protection de la faune, aux différents points de vente, entre postes d'accueil et à l'administration de la Corporation;
- Encaisser et déposer les sommes d'argent;
- Peser, mesurer et enregistrer les prises pour fins de statistiques;
- Saisir des données à l'aide d'un outil informatique visant la production de statistiques;
- Compléter des rapports;
- Vendre des articles promotionnels;

De plus, la préposée ou le préposé à l'accueil récréatif, classe nominale, peut se voir confier toute autre tâche connexe.